



# FICHE DE POSTE

## AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

Vous travaillez sur la base d'un contrat de travail à durée indéterminée à temps complet (35h/semaine). Vous travaillez sous l'autorité de la Référente Technique de la micro-crèche qui organise votre temps de travail.

### **1. Les missions éducatives et pédagogiques**

**Vous agissez dans le cadre d'un projet pédagogique de la structure auquel vous adhérez.**

- Accueil des enfants sans distinction et mise en œuvre des conditions nécessaires à leur bien-être en lien avec le projet pédagogique.
- Accompagnement de l'enfant et de sa famille dans les temps d'adaptation.
- Valorisation et soutien de la fonction parentale.
- Identification des besoins des enfants (sécurité, physiques, moteurs et affectifs).
- Participation aux activités d'éveil en relation avec les différents projets.
- Accompagnement à l'acquisition de l'autonomie et des règles de vie en collectivité.
- Respect du rythme individuel de chaque enfant et valorisation de son estime de soi.
- Aménagement des espaces jeux et participation aux ateliers mis en place.

### **2. Les missions d'hygiène et de santé**

**Ces missions se feront dans le respect de l'enfant, en verbalisant les actes sensibles. Une observation fine de l'attitude de l'enfant sera indispensable.**

- Respect et mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité en lien avec la Directrice de la crèche.
- Accompagnement des besoins physiologiques de l'enfant (change, préparation repas, sommeil).
- Reconnaissance des signes d'altération de l'état de santé de l'enfant.
- Respect des protocoles de soins et d'hygiène.

### **3. Le travail d'équipe**

**Sous l'autorité de la Directrice de la crèche, vous travaillerez en liens étroits avec l'équipe de professionnels.**

- Participation à l'élaboration des projets en concertation avec l'équipe.
- Participation aux réunions d'équipe et aux réunions d'analyse de la pratique.
- Tout au long de la journée, transmission à l'équipe des informations assurant le suivi de l'enfant.
- Force de proposition dans le fonctionnement quotidien de la structure, dans les mises en place d'atelier, dans les problématiques d'enfants mais aussi dans les projets internes ou externes à la structure.

**Vous êtes soumis au secret professionnel ; à ce titre êtes susceptible de recueillir des données sensibles et/ou confidentielles sur les familles. Vous aurez le devoir de communiquer ces informations uniquement à la directrice de la crèche qui en décidera l'importance.**

**Si vous êtes intéressés, veuillez contacter :**

**Mme FRAISSE Valentine**

**07 80 91 16 69**

**[v.fraisse@bottinesetbottillons.fr](mailto:v.fraisse@bottinesetbottillons.fr)**